

13, rue Frontenac

**Demande de dérogation
mineure présentée à la
séance ordinaire du lundi
10 août 2026, à 18 h**

**Salle du conseil
Hôtel de ville
1, rue Notre-Dame Ouest, porte n° 2
Victoriaville**

Lors de cette séance, le conseil municipal prendra
une décision sur cette demande de dérogation
mineure.

Vous pouvez faire vos commentaires sur cette
demande en vous présentant à la séance ou en les
envoyant avant le lundi 10 août 2026, midi, en cliquant
sur le lien suivant :

<http://vic.to/conseil/seances/question/ajout>

VICTORIAVILLE, le 24 juillet 2026

L'assistante-greffière,

ALICIA POULIN

C'est quoi le projet?

La demande de dérogation mineure
vise à permettre qu'une partie du
stationnement située en cour avant
soit située à 0 mètre d'une ligne de
côté ne respectant pas le Règlement
de zonage numéro 1261-2019
(article 8.2.4).